

Quelle présence du livre africain pour la jeunesse à l'international ?

Laurence HUGUES, novembre 2013

Préambule

Depuis 2009, l'Alliance internationale des éditeurs indépendants¹ a développé, à la demande d'éditeurs membres, une activité de diffusion et de distribution en France d'ouvrages jeunesse édités en Afrique (le fonds « Lectures d'Afrique(s)² »). Ce fonds répond à un double enjeu : rendre accessible et visible sur les marchés du Nord (en France, Suisse et Belgique) la production éditée en Afrique et, plus modestement, participer à un rééquilibrage des flux commerciaux entre le Sud et le Nord.

Le secteur de la jeunesse, en plein essor dans de nombreuses régions du monde, est stratégique dans des pays où l'édition est émergente – c'est en effet par les ouvrages jeunesse que se construisent les lecteurs de demain. Bien que soucieux de leur lectorat local, les éditeurs en Afrique aspirent, à juste titre, à être reconnus à l'international.

Si leur participation à des salons du livre au Nord (Salon du livre et de la presse jeunesse de Seine-Saint-Denis par exemple) révèle l'existence d'un lectorat sur les marchés français, si la production africaine se vend au grand public en France – et plus largement dans les pays francophones du Nord –, fait-elle aujourd'hui l'objet de cessions de droits aux éditeurs français ? Et au-delà, trouve-t-elle acquéreurs dans le cadre de foires de ventes de droits comme la Foire du livre de Bologne ou la Foire du livre de Francfort ?

Autant de questions qu'un groupe de huit éditeurs africains³ a souhaité développer lors d'un atelier sur « la visibilité de la littérature africaine à l'international⁴ » organisé en mars 2013 à Bologne, en partenariat avec la Foire du livre de Bologne⁵. Cet atelier fait partie d'une série de rencontres thématiques organisées en 2013 par l'Alliance internationale des éditeurs indépendants, dans le cadre des Assises internationales de l'édition indépendante 2013-2014⁶.

1 Lien : www.alliance-editeurs.org

2 Le catalogue collectif du fonds « Lectures d'Afrique(s) » est en accès libre et téléchargeable sur le site de l'Alliance : <http://www.alliance-editeurs.org/lectures-d-afrique-s-telechargez?lang=fr>

3 Les éditeurs réunis à Bologne : Ago (Togo), Bakamé (Rwanda), Bibliothèque, Lecture et Développement, BLD (Sénégal), Donniya (Mali), Ganndal (Guinée Conakry), Jeunes malgaches (Madagascar), Pallas Editora (Brésil), Ruisseaux d'Afrique (Bénin)

4 Lien : <http://www.alliance-editeurs.org/-atelier-3-la-litterature-jeunesse->

5 Cet atelier a reçu le soutien de la Fondation de France, du Centre national du livre (CNL) et de l'Institut français de Madagascar

6 Pour en savoir plus sur les Assises internationales de l'édition indépendante : <http://www.alliance-editeurs.org/-assises-internationales-de-l-121->

Les ateliers 2013 des Assises sont soutenus par la Fondation Charles Léopold Mayer, la Fondation de France, l'Organisation internationale de la Francophonie, le Centre national du livre, la région Ile-de-France, la Direction du développement et de la Coopération suisse, l'Institut français de Madagascar, le Goethe Institut en Afrique du Sud, la Foire du livre de Bologne et la Foire du livre de Francfort.

Nous proposons ici une synthèse des réflexions et discussions menées durant l'atelier de Bologne, mettant en perspective par ailleurs les recommandations et propositions issues des autres rencontres professionnelles tenues en 2013.

La diffusion et la distribution des livres africains pour la jeunesse au Sud et au Nord : des solutions concrètes existent !

La diffusion et la distribution du livre africain intra-Afrique ou vers le Nord ont été – et sont toujours – des sujets rabattus lors des rencontres et conférences sur l'édition en Afrique... Des solutions sont régulièrement avancées ; certaines sont expérimentées avec plus ou moins de succès, faute de volonté politique, faute de moyens financiers. Et cependant, des initiatives et des projets, réalistes et réalisables, se multiplient depuis plusieurs années. Souvent à « petite » échelle, grâce à l'énergie de quelques professionnels dynamiques, de collectifs de libraires, d'éditeurs, de bibliothécaires.

Citons à titre d'exemples, pour la diffusion et distribution dite « Sud-Sud », la Caravane du livre menée par l'Association internationale des Libraires francophones (AILF)⁷ qui fêtera ses 10 ans en 2014 ; la base de données des ouvrages édités par les éditeurs subsahariens membres du collectif Afrilivres⁸ en partenariat avec Africultures ; la négociation de tarifs préférentiels pour le transport des livres entre les associations professionnelles d'éditeurs et les postes nationales à Madagascar, au Bénin...

Autres exemples, pour la diffusion et distribution « Sud-Nord » cette fois-ci : la création du fonds « Lectures d'Afrique(s) »⁹ ; la mise en place d'un fonds tournant d'ouvrages africains pour la jeunesse dans des librairies franciliennes (à partir d'une sélection de titres de « Lectures d'Afrique(s) ») ; l'organisation de rencontres entre libraires et bibliothécaires du Nord et éditeurs africains pour une meilleure connaissance mutuelle ; la création de l'Oiseau Indigo¹⁰, structure de diffusion et de distribution dédiée aux « éditeurs du monde arabe et africain »...

Le discours pessimiste (parfois fataliste) sur les problématiques de diffusion et distribution du livre africain, s'il dépeint une réalité encore présente, doit toutefois être nuancé et faire la part belle à ces initiatives, toutes collectives. Ces dernières pourraient être dupliquées et adaptées dans plusieurs pays en Afrique, voire dans d'autres régions du monde, notamment en Amérique latine (du fait de l'immensité des territoires et des difficultés que cela engendre pour la circulation des livres).

Une visibilité marginale sur les foires et salons du livre du Nord : comment y remédier ?

La production d'ouvrages de littérature de jeunesse édités en Afrique a un potentiel de vente pour le public au Nord. L'intérêt des lecteurs est en effet manifeste, comme en témoigne le succès des stands collectifs ou individuels au Salon du livre et de la presse jeunesse de Seine-Saint-Denis (Montreuil)¹¹, au Salon du livre de Genève, au Salon du livre Paris...

Les livres jeunesse édités en Afrique attirent ainsi des lecteurs passionnés par l'Afrique, des Africains installés au Nord, des associations de migrants, des communautés maliennes, malgaches

7 Lien : <http://www.librairesfrancophones.org/nos-actions.html>

8 Lien : <http://www.afrilivres.net/>

9 Lien : <http://www.alliance-editeurs.org/lectures-d-afrique-s-telechargez>

10 Lien : <http://www.loiseauindigo.fr/>

¹¹ Par exemple, stands collectifs coordonnés et soutenus par l'Alliance internationale des éditeurs indépendants au Salon du livre et de la presse jeunesse de Seine-Saint-Denis à Montreuil en 2007, 2009 et 2011.

et autres, des parents désireux de voir leurs enfants découvrir l'Autre par le livre, des curieux, des lecteurs en quête d'un certain exotisme...

La participation régulière et pérenne des éditeurs à ces salons du livre est nécessaire pour ancrer leur production sur d'autres marchés, auprès des prescripteurs et professionnels – ceux du Nord en l'occurrence. Cependant, hormis quelques cas exceptionnels, les éditeurs africains ne peuvent pas assurer une présence d'année en année sur des foires hors Afrique, l'investissement financier étant trop important par rapport à l'économie globale de leur maison d'édition – sans parler des démarches administratives pour l'obtention de visa qui peuvent être rédhibitoires.

Saluons ainsi la démarche du Centre de Promotion du Livre de Jeunesse en Seine-Saint-Denis (organisateur du Salon) qui, soucieux de la diversité de l'offre du Salon et attentif à l'accessibilité des productions africaines pour le public francilien, propose depuis 2011 un tarif préférentiel pour les éditeurs africains souhaitant participer au Salon. Ce tarif « réduit » permet de compenser les frais de transport des livres d'Afrique vers la France ainsi que les frais liés au voyage et à l'hébergement des éditeurs en région parisienne durant le Salon.

Pour favoriser la visibilité des productions du Sud sur les marchés du Nord, les foires et salons du livre du Nord pourraient généraliser un système de tarifs préférentiels à destination des éditeurs africains, assurant ainsi une réelle représentativité de l'édition internationale, permettant aux publics d'accéder à des livres difficilement disponibles en librairies, et participant au renforcement de l'édition des pays du Sud.

L'organisation de stands collectifs « Afrique » permet également de mutualiser l'ensemble des coûts relatifs à un salon, et assure une plus grande visibilité. Un ou deux éditeurs sont alors désignés pour représenter l'ensemble des éditeurs et de leurs productions et s'occupent de la gestion du stand. Cette formule collective permet par ailleurs de pouvoir négocier à plusieurs, « en nombre », des conditions privilégiées avec les salons et foires (tarifs préférentiels, emplacement non excentré, partenariats pour des animations, etc.) et d'être force de propositions.

Des cessions de droits du Nord vers le Sud... mais encore trop peu du Sud vers le Nord

En parallèle de la diffusion et distribution des livres africains pour la jeunesse sur les marchés du Sud et du Nord, les éditeurs africains aspirent également à prendre part aux échanges de droits, le mouvement quasi « naturel » étant de se tourner vers la France en premier lieu.

Si les achats et les ventes de droits se développent depuis quelques années, les négociations se font principalement à la demande des éditeurs du Sud, pour des cessions des pays du Nord vers l'Afrique (les éditions Jeunes malgaches à Madagascar ont par exemple acheté les droits du *Petit Prince* aux éditions Gallimard pour une version bilingue français / malgache, les éditions Bakame ont acheté les droits, pour le traduire en kinyarwanda, de l'ouvrage *Ubucuti bw'imbeba n'inzovu*, de John Kilaka, paru initialement en allemand aux éditions Baobab en Suisse).

Néanmoins, pour ces demandes de cessions de droits Nord-Sud, le plus souvent du français vers le français, les éditeurs français propriétaires des droits manifestent encore des réticences, voire des refus. Parmi les arguments les plus souvent avancés par les éditeurs de l'hexagone, celui du manque à gagner de ce genre d'opérations pour leur maison d'édition : une fois la cession conclue sur un titre, les éditeurs français sont en effet sensés stopper la commercialisation du titre sur le territoire africain. Reste toutefois à savoir si le manque à gagner est véritablement significatif pour

une majorité de titres, souvent vendus à une clientèle d'expatriés ou à une frange aisée de la population...

De plus, le montant de la cession de droits peut parfois couvrir, voire dépasser, le montant des ventes qu'aurait effectué l'éditeur français en Afrique. Enfin, les éditeurs locaux adaptent le prix de vente des titres au pouvoir d'achat et maîtrisent les rouages de diffusion dans leur pays, assurant au livre une durée de vie et une diffusion plus importante que celle que connaîtrait un livre exporté de France.

Des actions et initiatives participent d'un changement de pratiques et de mentalités. C'est le cas de la collection « Terres solidaires¹² » (romans écrits par des auteurs africains publiés d'abord en France puis réédités en Afrique par un collectif d'éditeurs) ou du programme d'aide à la cession de droits Nord-Sud de l'Institut français¹³, contribuant à la circulation des textes du Nord vers le Sud. Il est donc à souhaiter que certains succès publiés d'abord en France pourront être réédités par des éditeurs en Afrique, et ainsi être largement diffusés, et vendus à un prix accessible.

Au vu de ces relations encore complexes, mais aussi en raison des freins mentionnés précédemment (manque de visibilité des éditeurs africains sur les marchés français, manque d'informations sur les publications des maisons d'édition africaines...), rien d'étonnant à ce que les ventes de droits du Sud vers le Nord soient, quant à elles, quasi-inexistantes.

Des cessions du Sud vers le Sud : et si Paris n'était plus le centre ?

Alors que les auteurs et illustrateurs africains peinent à trouver place dans les catalogues des éditeurs du Nord, il est particulièrement intéressant d'observer le développement des flux commerciaux et des flux de traductions du Sud vers le Sud (sans un passage obligatoire par Paris). En 2012, quatre ouvrages jeunesse édités initialement par les éditions Pallas au Brésil, ont été traduits du portugais vers le français par les éditions Ruisseaux d'Afrique au Bénin : *Des lauriers et des huées (Palmas e vaias)*¹⁴, *Esperança : lettre d'une esclave au gouverneur (Quando a escrava Esperança Garcia escreveu uma carta)*¹⁵, *Bruna et la pintade (Bruna ea galinha d'angola)*¹⁶, *Kofi et le petit garçon de feu (Kofi e o menino de fogo)*¹⁷. Un travail de paratexte (lexiques, notes sur le contexte brésilien...) a été réalisé par la maison d'édition béninoise pour aider le lecteur à comprendre des mots et des notions spécifiques à la culture afro-brésilienne.

Les relations de confiance et le partenariat équitables développés par ces deux maisons d'édition seraient matière à réflexion pour les éditeurs de France ou d'ailleurs, encore sceptiques à négocier des droits avec des éditeurs en Afrique.

Le mouvement « Sud-Sud » est du reste une des préoccupations des éditeurs africains, répondant en partie à la question de la diffusion des textes entre pays d'Afrique. La coédition panafricaine est une des solutions, déjà bien rôdée par les éditeurs (collections « Cauris d'Or »¹⁸ ou « Le Serin »¹⁹ par exemple).

12 Lien : <http://www.alliance-editeurs.org/+terres-solidaires-+?lang=fr>

13 Lien : <http://www.institutfrancais.com/fr/soutien-aux-litteratures-du-sud>

14 Lien : <http://takantikou.bnf.fr/bibliographies/notices/des-lauriers-et-des-hu-es>

15 Lien : <http://takantikou.bnf.fr/bibliographies/notices/esperan-a-lettre-d-une-esclave-au-gouverneur>

16 Lien : <http://takantikou.bnf.fr/bibliographies/notices/bruna-et-la-pintade>

17 Lien : <http://takantikou.bnf.fr/bibliographies/notices/kofi-et-le-petit-gar-on-de-feu>

18 Collection coéditée par les éditions Ruisseaux d'Afrique (Bénin) et les éditions Graines de pensées (Togo)

19 Collection coéditée par les éditions Ruisseaux d'Afrique (Bénin), les éditions Eburnie (Côte d'Ivoire) et les éditions Cérés (Tunisie)

Et qu'il s'agisse d'échanges Nord-Sud, Sud-Nord ou Sud-Sud, le critère qualitatif des livres reste une préoccupation centrale pour les éditeurs, comme l'atelier sur la « visibilité de la littérature africaine à l'international » tenu à Bologne l'a montré.

L'internationalisation des productions : quels risques pour la bibliodiversité ?

Qui dit présence à l'international dit question de l'internationalisation des productions : comment répondre, quand cela n'est pas déjà le cas, aux critères et standards des productions en circulation sur les marchés internationaux ? Et est-ce souhaitable ?

Alors que des éditeurs privilégient souvent une stratégie à deux niveaux – une édition locale qui répond aux attentes des lecteurs de leur pays et une édition orientée pour les marchés du Nord, certains souhaitent adapter davantage leurs productions aux règles propres à l'édition jeunesse, le Nord faisant office de standard à suivre. Cela sans pour autant que le contenu des livres perde de son caractère « local », de son essence et de ses caractéristiques, les ouvrages africains pour la jeunesse étant majoritairement conçus et écrits par des auteurs et artistes africains.

Les éditeurs africains se sont ainsi interrogés, dans le cadre de l'atelier de Bologne, sur le travail éditorial des illustrations et sur l'agencement des images et des textes de certains de leurs titres. Cette réflexion, étayée grâce à l'expérience et aux conseils d'une agent littéraire spécialisée en littérature de jeunesse, Hannele LEGRAS²⁰, pose ainsi la question de la présentation des contenus, et non de la qualité des contenus eux-mêmes : il ne s'agit pas en effet de remettre en cause le contenu des textes ou la qualité des illustrations des ouvrages mais bien de questionner les normes liées à l'édition jeunesse. Par quelles techniques réaliser des mises en page répondant aux standards de l'édition jeunesse internationale ? Comment ne pas pour autant perdre sa spécificité, ne pas « lisser » ou standardiser sa production ? Car, ces normes, qu'on le veuille ou non, qu'elles soient discutables ou non, sont celles qui régissent le marché du livre international. Conscients de ces « standards » et soucieux d'exporter de plus en plus leurs livres, les éditeurs africains réunis à Bologne ont proposé plusieurs outils et recommandations, en faveur d'une meilleure adaptation et cohabitation sur les marchés internationaux des productions « made in Afrique ».

Ces outils seront ainsi développés d'ici la fin de l'année 2014 par l'Alliance internationale des éditeurs indépendants, en lien avec les éditeurs :

- Un mode d'emploi (guide pratique) pour participer à des foires internationales comme celles de Bologne ou de Francfort (les préalables nécessaires, les étapes administratives à accomplir, les outils à préparer, le calendrier à prévoir ; comment cibler des éditeurs proches de son catalogue, comment les démarcher, comment entrer en négociation avec un éditeur au Chili ou au Bangladesh...) ;
- La mise en place d'ateliers entre illustrateurs jeunesse de différents continents en marge des foires et salons du livre (pour échanger sur des techniques, des pratiques, des savoir-faire) ;
- La création d'un petit Comité de spécialistes, qui pourra donner un avis sur un livre jeunesse avant sa publication, entre autres sur les éléments de mise en page ;
- La création d'un fonds de soutien dédié aux projets de coéditions et de traductions pour la littérature jeunesse au sein de l'Alliance internationale des éditeurs indépendants.

20 Lien : <http://hannelelegras-literaryagency.blogspot.fr/>

Des recommandations pour une meilleure visibilité des productions africaines pour la jeunesse sur les marchés internationaux

Ces outils sont accompagnés de recommandations, formulées par les éditeurs, à destination des pouvoirs publics, des organismes internationaux, des collectifs professionnels, des foires et salons du livre. Les recommandations seront portées et défendues par les professionnels dans la perspective de la rencontre venant clôturer les Assises internationales de l'édition indépendante au Cap, en septembre 2014²¹.

- Sensibiliser les pouvoirs publics africains pour :
 - initier des rencontres professionnelles entre éditeurs de plusieurs continents et renforcer la présence des éditeurs du Sud au Nord ;
 - soutenir le déplacement d'éditeurs dans des foires au Nord ainsi que des outils de promotion permettant une meilleure connaissance des productions éditées en Afrique (catalogue collectif bilingue français / anglais par exemple) ;
 - inciter les éditeurs à s'organiser collectivement (collectifs nationaux ou sous-régionaux) pour participer à des foires internationales au Nord et au Sud.

- Appeler les foires et salons du livre à :
 - mettre en place un système de tarifs préférentiels (« tarifs solidaires ») à destination des éditeurs africains membres de collectifs professionnels, pour faciliter la visibilité des productions africaines sur le marché international ;
 - développer les échanges de droits « Sud-Sud » dans le cadre des foires du livre en Afrique : il serait bénéfique qu'une ou plusieurs foires du livre africaines (Dakar, Ouagadougou, Abidjan, Harare, etc.) puissent développer un pôle professionnel dédié aux ventes et achats de droits. Cela permettrait de faciliter les échanges entre éditeurs africains, qui sont nécessaires à une plus grande circulation des textes en Afrique et à la consolidation d'une édition africaine ;
 - faciliter des sessions de rencontre entre éditeurs *via* des programmes d'invitation, et des ateliers de formation (ateliers techniques sur des questions de graphisme par exemple) organisés avec les collectifs professionnels ;
 - formaliser des échanges d'expérience et de savoir-faire, voire des transferts de compétences basés sur la réciprocité, entre des foires comme celles de Bologne et des foires africaines du livre pour une meilleure connaissance des marchés du Nord et du Sud, et pour la mise en place de programmes complémentaires et pérennes pour les éditeurs.

- Encourager les collectifs professionnels à :
 - se fédérer pour mutualiser des opérations de stands collectifs, de catalogues bilingues collectifs ;
 - soutenir des formations et des échanges entre éditeurs, illustrateurs et graphistes, qui pourraient être organisés en amont des foires et salons du livre, en partenariat avec les organisateurs des foires et salons du livre ;
 - accompagner la mise en place d'événements et d'animations pour promouvoir la littérature jeunesse africaine, pour créer une dynamique pérenne sur les stands collectifs « Afrique » dans les foires.

21 Lien : <http://www.alliance-editeurs.org/-assises-internationales-de-l-121->

Des recommandations plus larges, en faveur d'une édition africaine indépendante, garante de la bibliodiversité

Plus largement, les éditeurs réunis par l'Alliance durant les ateliers thématiques menés en 2013 dans le cadre des Assises internationales de l'édition indépendante ont réaffirmé certains principes fondamentaux – indissociables des propositions spécifiques liées à la littérature africaine pour la jeunesse – pour une meilleure visibilité et présence de la littérature africaine à l'international, pour le renforcement de la bibliodiversité. Ces recommandations s'adressent tout particulièrement aux États et aux collectifs professionnels, qu'ils soient nationaux ou sous-régionaux :

- Favoriser les éditeurs locaux dans le cadre des appels d'offre pour les marchés scolaires (faire valoir la préférence locale comme critère de choix, permettre la facilitation et le soutien pour le montage des dossiers, inciter les grands groupes étrangers à ce que des partenariats soient instaurés avec les professionnels locaux...);
- Inciter les opérateurs de don de livres à envoyer « moins mais mieux », en achetant des livres localement notamment, en privilégiant un principe de réciprocité dans les mécanismes de don, en prenant en compte les langues maternelles dans le don de livres, en développant la monétisation du don – voir les conclusions de l'atelier sur le don de livres organisé par l'Alliance en mars 2013²² ;
- Développer le soutien à l'édition en langues africaines, pour que les éditeurs puissent proposer des livres de qualité et à coût abordable ; repérer et utiliser les outils numériques existants (autant pour la production et la conservation des ouvrages en langues africaines que pour leur promotion) ; collaborer étroitement avec les organes de presse en langues africaines, les bibliothèques et les librairies locales ;
- Sensibiliser les éditeurs et les auteurs français aux cessions de droits et aux coéditions Nord-Sud et Sud-Nord – voir l'Appel aux auteurs, aux éditeurs et aux institutions francophones pour une édition francophone solidaire²³ ;
- Créer, développer et pérenniser les fonds d'aide à la coédition et à la traduction (pouvant être inspirés des fonds existants de l'Institut français ou du CNL...);
- Encourager et soutenir les formations professionnelles *in situ*, menées par des professionnels locaux favorisant ainsi l'échange de savoir-faire (en partenariat avec Afrilivres, le CAFED, les collectifs professionnels locaux...);
- Favoriser et soutenir l'implantation d'imprimeries numériques et d'imprimeries à la demande (POD) dans les pays d'Afrique (soutien direct qui peut être apporté à un collectif d'éditeurs pour l'achat d'une machine comprenant la formation du personnel et la maintenance) ;
- Mettre en place des tarifs préférentiels – voire une labellisation – pour le transport du livre en Afrique et hors Afrique *via* des accords avec les Postes, les compagnies de bus, les compagnies aériennes pour des tarifs adaptés ;
- Faciliter et soutenir les opérations de promotion des coéditions (invitations d'auteurs, relais dans les médias, organisation de journées littéraires...);
- Accompagner et développer une politique numérique adaptée aux contextes locaux, aux attentes et besoins des professionnels du livre en Afrique ;
- Renforcer et encourager la création de collectifs nationaux d'éditeurs ;

22 Lien : <http://www.alliance-editeurs.org/-le-don-de-livres-un-systeme-a-128->

23 Lien : <http://www.alliance->

[editeurs.org/IMG/pdf/Appel_aux_auteurs_aux_editeurs_et_aux_institutions_francophones.pdf](http://www.alliance-editeurs.org/IMG/pdf/Appel_aux_auteurs_aux_editeurs_et_aux_institutions_francophones.pdf)

- Dialoguer avec les collectifs professionnels et les professionnels dans les pays pour recenser leurs besoins, leurs attentes et développer avec eux une politique nationale du livre réaliste et pérenne ;
- Faire dialoguer, voire mutualiser les ressources des associations professionnelles œuvrant pour le livre à l'international ; organiser des rencontres entre ces associations pour dégager des pistes d'actions communes, cohérentes et pérennes.

